Résolution présentée par la délégation de l'Erythrée

Thème — Conflits et sécurité internationale

Concerne — La mise en tutelle du détroit de Bab el-Mandeb sous administration érythréenne

L'Assemblée Générale,

Consternée — par la baisse du PIB mondial de 0,4% depuis les attaques sur le détroit de Bab el Mandeb et par l'augmentation attaques terroristes dans les détroits maritimes en général dont le but est de déstabiliser l'économie mondiale,

Choquée — par le fait que ces groupes armés continuent de prospérer et de semer le chaos dans des régions comme le Moyen-Orient ou la corne de l'Afrique,

Réalisant — l'importance de trouver une solution au désordre économique mondial que causent depuis sept mois les organisations terroristes comme les rebelles Houthis de leur nom officiel Ansar allah dans le détroit de Bab el Mandeb, baissant la fréquentation du détroit ce qui entrave 12% en du commerce mondial et qui touche des pays du monde entier comme le Brésil ou encore l'Inde,ainsi que la sécurité alimentaire globale,

Applaudissant — l'effort fourni par des pays dans la région, comme l'Egypte, le Soudan ou encore l'Arabie Saoudite dans la lutte contre le terrorisme pouvant figer l'économie mondiale,

Honorée — de proposer un plan visant à ramener la stabilité économique dans le monde entier, le M.E.R.C.I (Marine Érythréenne pour le Règlement des Conflits Internationaux),

Décide — de faire passer le détroit de Bab-el-Mandeb sous administration exclusive érythréenne, avec le but de rétablir l'ordre et la sécurité dans la zone;

- d'installer des infrastructures militaires et civiles dans le but de garantir la sécurité du passage, en échange de quoi les pays profitant de ce dispositif seront tenus de payer une contribution;

- et de sanctionner tout pays ou toute organisation tentant de déstabiliser la sécurité du détroit.

Le texte français fait foi